

## Étangs de Corot : une rénovation indispensable

---



Le diagnostic des étangs a révélé la nécessité de mener une importante campagne de travaux d'entretien et de rénovation du site.

Les étangs de Corot ont été aménagés au cours des XVIIe et XIXe siècles pour assurer le recueil des eaux pluviales destinées à alimenter le domaine national de Saint-Cloud, aux fins d'irrigation et de mise en œuvre des bassins et cascades qui agrémentent ses jardins. Le Centre des Monuments Nationaux a fait établir un diagnostic complet de l'état des étangs et des ouvrages associés. Il a révélé la nécessité de mener une importante campagne de travaux d'entretien et de rénovation du site. Il s'agit en effet de procéder aux curages des 2 étangs, de consolider les digues et de créer sur les 2 digues (celle séparant les 2 étangs et celle de l'étang aval) des surverses pour assurer la stabilité et la solidité de celles-ci en cas de très fortes précipitations.

Il est prévu de procéder cet hiver, sur l'étang amont, au curage du bassin et à la consolidation de la digue, puis, à la création du dispositif de surverse durant le printemps, et enfin, pendant la période estivale, à la reprise de certaines berges dégradées. Cette reprise s'effectuera autant que possible avec les techniques de génie végétal déjà employées sur le site. La seconde phase de travaux, identique à la première, débute cet automne, pour interventions sur l'étang aval. L'ensemble des travaux devrait être terminé fin 2021.

## Changement climatique

Compte tenu des impacts du changement climatique, avec des phénomènes météorologiques extrêmes, les aléas auxquels la ville est confrontée sont amenés à augmenter en intensité et en fréquence. Parmi eux, en raison de très fortes pluies, une hypothétique rupture des retenues des étangs de Corot est à prendre en compte. On parle de forte pluviométrie lorsque les précipitations dépassent 50 mm en 24 h. Le 11 juin 2018, la région parisienne a vécu un épisode majeur d'orage avec 78 mm de pluie en 24 h. Lors des fortes pluies de janvier et février 2018, les cumuls ont atteint 212 mm, à comparer aux 130 mm de la grande crue de 1910.

Avant la fin des travaux de confortement des étangs de Corot, le risque reste donc celui d'une dégradation de leurs digues et la submersion d'une partie du territoire en aval. Pour répondre à cette éventualité, la ville est en train de procéder à l'enrichissement de son document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) et à une modification de son plan communal de sauvegarde incluant tous les risques auxquels la ville est potentiellement exposée (inondations, tempêtes, canicule, mouvements de terrain, feux de forêt).